

CHAPITRE XV.—INVESTISSEMENTS, CONSTRUCTION ET HABITATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: L'industrie de la construction au Canada	714	Sous-section 2. Contrats adjugés et permis de construire	732
SECTION 1. INVESTISSEMENTS EN CONSTRUCTIONS ET EN MACHINES ET ÉQUIPEMENT ..	719	SECTION 3. HABITATION	738
SECTION 2. STATISTIQUE DE LA CONSTRUCTION	726	Sous-section 1. Aide de l'État à l'habitation	738
Sous-section 1. Valeur des travaux de construction	726	Sous-section 2. Construction domiciliaire en 1960	742

On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le présent chapitre, en plus de l'article spécial sur le rôle de la construction dans la vie économique de la nation, fournit des données sur les investissements de tous les secteurs de l'économie en constructions, en machines et équipement ainsi que d'autres statistiques sommaires qu'on a pu obtenir sur la construction. La section 1 décrit les investissements et énumère les montants dépensés dans chacun des divers secteurs industriels ou économiques. La section 2 réunit un certain nombre de sommaires relatifs à la construction: valeur des travaux effectués par genre de construction, valeur des matériaux utilisés, salaires payés et nombre d'ouvriers, contrats adjugés et permis de construire. La section 3 traite de l'aide de l'État à l'habitation et de la construction domiciliaire.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION AU CANADA†

L'activité de la construction au Canada est complètement liée à l'appareil social de l'économie. La demande à laquelle elle répond lui vient de toutes les autres industries et elle sert une activité économique des plus hétérogènes. Les fabricants et les commerçants font appel à la construction pour s'assurer des locaux destinés à loger du matériel et à entreposer des marchandises. Les transports s'adressent à elle pour établir des routes, des chemins de fer, des ports, des aéroports et des installations de télécommunication. L'extraction minière demande son concours pour installer des usines de traitement et aménager des emplacements urbains. De leur côté, les agglomérations recourent à elle pour se doter d'institutions sociales, d'habitations et des services connexes. En règle générale, la santé de l'industrie de la construction est essentielle au bien-être et au progrès de la collectivité et, d'autre part, les progrès de la collectivité sont indispensables à la prospérité de la construction.

A cause de la profonde complexité des besoins auxquels satisfait la construction, il est parfois difficile de faire la distinction entre l'activité qui ressort de la construction et l'activité qui relève d'autres secteurs. Avec l'augmentation de la préfabrication à distance et l'assemblage d'éléments d'immeuble en usine ou dans les chantiers et ateliers des fournisseurs, la ligne de démarcation entre construction d'une part et fabrication et distribution de marchandises d'autre part est plutôt obscure; cependant, l'activité de ce dernier groupe

* Rédigé, sauf indication contraire, à la Section des opérations, Division des finances des entreprises, Bureau fédéral de la statistique.

† Rédigé par Wm. J. H. Purcell, Direction de l'économique, ministère du Commerce.